

United Nations Nations Unies

HEADQUARTERS • SIEGE NEW YORK, NY 10017

TEL.: 1 (212) 963.1234 • FAX: 1 (212) 963.4879

REFERENCE: SCA/2/18 (23)

Le Président du Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) concernant l'EIIL (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés présente ses compliments aux représentants permanents des États Membres et aux observateurs permanents des États non membres auprès des Nations Unies et souhaite les informer de ce qui suit :

Le 4 octobre 2018, le Comité a approuvé **l'inscription de l'entrée** ci-dessous sur sa Liste des individus et entités faisant l'objet de sanctions – gel des avoirs, interdiction de voyager et embargo sur les armes – conformément au paragraphe 1 de la résolution 2368 (2017) du Conseil de sécurité et adoptées en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies.

B. Entités et autres groupes

QDe.159 Nom: Jama'a Nusrat ul-Islam wa al-Muslimin (JNIM)

Nom (alphabet d'origine): جماعة نصرة الإسلام والمسلمين

Autre(s) nom(s) connu(s): n.d. **Précédemment connu(e) sous le nom de:** n.d.

Adresse: n.d. **Date d'inscription:** 4 oct. 2018 **Renseignements divers:** Associé à Al-Qaida (QDe.004), à Al-Qaida au Maghreb islamique (QDe.014), à Ansar Eddine (QDe.135) et à Al-Mourabitoun (QDe.141). Actif au Mali et au Burkina Faso. La Notice spéciale INTERPOL-Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies site web :

<https://www.interpol.int/en/notice/search/un/xxx> cliquez ici

Les noms des personnes et entités inscrites sur la Liste relative aux sanctions contre l'EIIL (Daech) et Al-Qaida en application d'une décision du Comité sont publiés sous la rubrique « Communiqués de presse » du site Web du Comité :

<https://www.un.org/sc/suborg/fr/sanctions/1267/press-releases>.

Pour obtenir une version mise à jour de la Liste des individus et entités associés à l'EIIL (Daech) et Al-Qaida, faisant l'objet des sanctions, les États Membres sont

encouragés à consulter régulièrement le site Web à l'adresse suivante :

https://www.un.org/sc/suborg/fr/sanctions/1267/aq_sanctions_list. La Liste relative aux sanctions contre l'EIL (Daech) et Al-Qaida est disponible en format HTML, PDF et XML et est actualisée régulièrement compte tenu des informations communiquées par les États Membres et les organisations internationales et régionales.

La Liste récapitulative des sanctions du Conseil de sécurité des Nations Unies est aussi mise à jour suivant toutes les modifications apportées à la Liste relative aux sanctions contre l'EIL (Daech) et Al-Qaida. Une version actualisée de la Liste récapitulative est disponible à l'adresse suivante :

<https://www.un.org/sc/suborg/fr/sanctions/un-sc-consolidated-list>.

Conformément au paragraphe 19 de la résolution 1526 (2004), le Secrétariat envoie automatiquement les mises à jour de la Liste relative aux sanctions contre l'EIL (Daech) et Al-Qaida aux États, organisations régionales et sous-régionales par courriel peu après les avoir affichées sur le site Web du Comité. Les États Membres sont invités à communiquer toute information nouvelle ou mise à jour à ce sujet au Secrétariat par courriel à l'adresse suivante : SC-1267-Committee@un.org ou télécopie : (+1) 212-963-1300. Le Comité encourage tous les États à permettre de procéder aux mises à jour de la Liste relative aux sanctions contre l'EIL (Daech) et Al-Qaida à partir d'un courriel, image écran ou affichage sur le Web.

Le 4 octobre 2018

Résumé des motifs

QDe.159 Jama'a Nusrat ul-Islam wa al-Muslimin (JNIM)

Date de publication du résumé sur le site Web du Comité : 4 octobre 2018

Le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM) a été inscrit sur la Liste le 4 octobre en application des paragraphes 2 et 4 de la résolution 2368 (2017) comme associé à Al-Qaida pour avoir concouru à financer, organiser, faciliter, préparer ou exécuter des actes ou activités d'Al-Qaida, en association avec ce groupe, sous son nom ou pour son compte ou pour le soutenir, ou soutenu de toute autre manière, des actes commis par Al-Qaida ou des activités auxquelles elle se livre, ou pour être possédé ou contrôlé directement ou indirectement par quelque personne, groupe, entreprise ou entité associé à Al-Qaida (QDe.004), à Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI) (QDe.014), à Ansar Eddine (QDe.135) ou à Al-Mourabitoun (QDe.141), ou pour soutenir de toute autre manière ces personnes, groupes, entreprises ou entités.

Renseignements complémentaires :

La création du GSIM, le 2 mars 2017, a été annoncée par son chef Iyad Ag Ghali (QDi.316) dans un discours diffusé par son organe de communication, *Al Zalaqa*. Le GSIM, qui dit être la branche officielle d'Al-Qaida (QDe.004) au Mali, est une coalition formée d'éléments d'Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI) (QDe.014) dans le Sahel, d'Ansar Eddine (QDe.135), d'Al-Mourabitoun (QDe.141) et d'autres groupes. Il est organisé en plusieurs zones opérationnelles situées dans le nord du Mali.

Le GSIM a lancé de nombreuses attaques contre les forces de défense et de sécurité maliennes, la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) et les forces armées françaises, qu'il a revendiquées par l'intermédiaire de son organe de communication *Al Zalaqa*. *Le Groupe a également mené une opération armée contre le site touristique nommé « Le Campement Kangaba », près de Bamako, en juin 2017.*

Le GSIM a revendiqué l'attaque du 21 février 2018 au Mali, qui a causé la mort de deux soldats français. Il a également revendiqué les deux attaques simultanées lancées contre l'ambassade de France et l'État-major général des forces armées du Burkina Faso à Ouagadougou le 2 mars 2018, ainsi que l'attaque contre le quartier général de la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel à Sévaré le 29 juin 2018.

La multiplicité des attaques menées par le GSIM menace le processus de paix au Mali. Son chef, Iyad ag Ghali (QDi.316), a ouvertement prêté allégeance à Aïman Muhammed Rabi al-Zawahiri (QDi.006), le chef d'Al-Qaida, à Abdelmalek Droukdel (QDi.232), le chef d'AQMI, et au chef des Taliban.

Personnes et entités inscrites sur la Liste et ayant un lien avec l'entité susvisée :

Al-Qaida (QDe.004), inscrite sur la Liste le 6 octobre 2001

The Organization of Al-Qaida in the Islamic Maghreb (QDe.014), inscrite sur la Liste le 6 octobre 2001

Ansar Eddine (QDe.135), inscrit sur la Liste le 20 mars 2013

Al-Mourabitoun (QDe.141), inscrit sur la Liste le 2 juin 2014

Aiman Muhammed Rabi al-Zawahiri (QDi.006), inscrit sur la Liste le 25 janvier 2001

Iyad ag Ghali (QDi.316), inscrit sur la Liste le 25 février 2013

Abdelmalek Droukdel (QDi.232), inscrit sur la Liste le 27 août 2007